

Honu, la tortue verte d'Hawaii

En matière de protection de la Nature, lorsqu'une nouvelle est bonne il faut aussi en parler !

Malgré une tendance mondiale à la baisse, les taux de croissance des tortues vertes (*Chelonia mydas*) sont variables selon les populations et les zones marines. Par exemple, le taux de reproduction des populations de Guam, des Samoa américaines, des îles Mariannes du Nord, et d'autres territoires insulaires des Etats-Unis restent faibles. Ailleurs, les informations certifiées sur l'évolution des populations de tortues vertes sont encore souvent lacunaires.

A contrario, en ce qui concerne la population des tortues vertes d'Hawaii (*honu en hawaïen*), qui est génétiquement distincte des autres populations de tortues vertes, elle redevient abondante et a même augmenté de plus de 50 % au cours des 30 dernières années.

Cette population de tortues vertes d'Hawaii était en très forte baisse vers 1970 en raison de la capture, à la fois des tortues et de leurs œufs. A partir de 1978, date à laquelle des mesures de protection rigoureuses ont été mises en place, la population a augmenté de façon constante. Aujourd'hui, la tortue verte est l'espèce de tortue marine la plus commune dans les eaux d'Hawaii.

Historiquement, les tortues vertes ont joué un rôle important dans les cultures de Polynésie et de Micronésie. En plus de l'utiliser comme source de nourriture, les peuples indigènes du Pacifique ont exploité chaque partie de l'animal. Les os pour confectionner des outils et des bijoux, la carapace pour fabriquer des récipients et des ustensiles. La graisse de tortue servait à des fins médicinales pour traiter certaines maladies de peau et les brûlures. Les tortues marines étaient souvent considérées comme la propriété du chef de la tribu et, de ce fait, leur utilisation réglementée par le conseil de l'île.

Dans les îles d'Hawaii, certaines familles considéraient la tortue verte comme une divinité familiale (*aumakua*) et donc ne pouvaient ni la blesser ni la manger. Une légende bien connue est l'histoire de la tortue dénommée *Kaui'a*, à Big Island. On pensait qu'elle pouvait prendre forme humaine pour veiller sur les enfants du village qui jouaient près du rivage. Des représentations artistiques anciennes de tortues sont abondantes à Hawaii, à travers les pétroglyphes et les tatouages traditionnels.

Comportement à adopter en présence de tortues marines

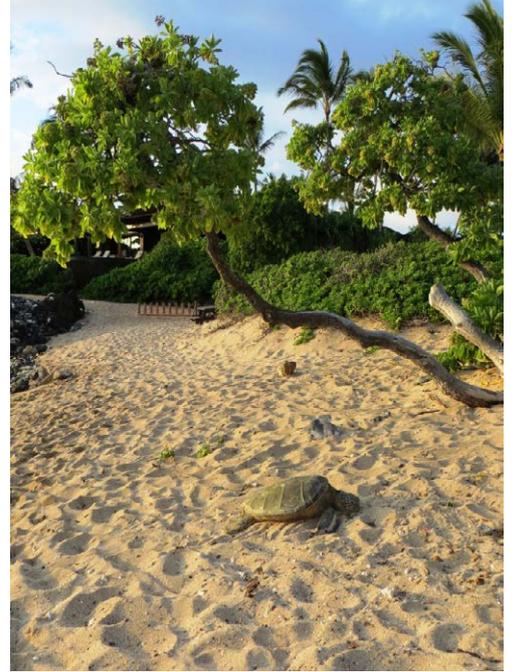
Lorsque l'on croise des tortues marines, sous l'eau ou sur la plage, ce qui est très fréquent à Hawaii, il est impératif de se maintenir à une distance raisonnable (env. 8 m) qui ne les stresse pas et ne modifie pas leur comportement naturel.

A Hawaii, les tortues marines sont protégées à la fois par des lois fédérales et par celles de l'Etat. Il est interdit d'essayer de les toucher, de les nourrir ou de les harceler.

De plus, par contact avec la peau, les tortues marines peuvent transmettre des dermatoses graves à l'homme.

Si vous aussi, vous désirez contribuer à la protection des tortues marines dont les populations n'ont pas eu la même chance que celle d'Hawaii, apportez votre soutien aux ONGs actives sur le terrain. Par exemple, la SCS lutte depuis 2010 aux îles Comores, pour protéger les nids et les œufs de la fragile tortue verte de l'Océan indien.

Sources: «Recovery Plan for the U.S. Pacific Populations of the Green Turtle», Pacific Sea Turtle Recovery Team «Endangered Species Act» (ESA)



Dans ce cas, pour ne pas déranger, il faudrait passer à 8 m. de la tortue



La sensibilisation du public commence par une signalétique abondante et détaillée

Texte et photo:

Max-Olivier Bourcoud, fondateur et président de la SCS

Pour en savoir plus :

www.swisscetaceansociety.org

www.fpir.noaa.gov/PRD/prd_green_sea_turtle.html